

Lune de miel en Bolivie



Jours:	6
Prix:	5235 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★★
Difficulté:	-
📷 Voyage passion 📷 Confort et Luxe 📷 Paysages 📷 Photographie	

Entre **charme colonial** de la plus haute capitale au monde et immensités minérales des **grands espaces andins**, venez célébrer votre union dans un cadre hors du commun. Une expérience inoubliable dans des **établissements de très grand charme**, et un aperçu saisissant des multiples attraits d'un pays à l'étonnante richesse culturelle et naturelle.

Lors des deux journées au **Salar de Uyuni**, cet immense lac salé à 3700 mètres d'altitude, le **photographe professionnel Walter Sandoval** sera à vos côtés. Spécialiste de la région et de la photographie de mariage, il saura immortaliser ces moments uniques de la meilleure manière possible !

Jour 1. Arrivée à La Paz et détente (3600m alt.)



La Paz 📍

- Arrivée à **La Paz**, la capitale administrative la plus haute au monde ! Notre chauffeur nous conduit à notre hôtel situé dans la zone sud, le quartier riche de La Paz, aux altitudes plus clémentes. Nous profitons de cet hôtel moderne qui présente une décoration design et dispose de 2 bars ainsi que d'un spa et d'une immense piscine intérieure. Laissons-nous tenter par un cocktail, parfait après un long voyage jusqu'en Bolivie !

🏠 Hébergement

Casa Grande Hotel (5*)

Jour 2. Découverte de la Vallée de la Lune et balade dans La Paz (3600m alt.)



La Paz 📍

- La matinée est dédiée à la visite de la **Vallée de Lune**. Attraction naturelle d'une grande beauté, dont les auteurs sont l'eau et l'air qui, par leurs effets érosifs du terrain, ont créé des formations qui ressemblent à un paysage lunaire. Petite anecdote, elle doit son nom à l'astronaute américain, Neil Armstrong, le premier astronaute à marcher sur la lune.
- Départ pour le restaurant **Ali Pacha**. Contemporain et cozy, Ali Pacha est parfait pour une pause culinaire.
- Après le déjeuner, imprégnons-nous de l'atmosphère unique de La Paz. Visite des marchés andins, du quartier colonial, des musées, même des téléphériques !
- La cerise sur le gâteau : dîner au restaurant **Gustu**. Soirée romantique avec un menu « dégustation » nationale et internationale, sophistiqué et authentique.

🍽️ Petit déjeuner

Casa Grande Hotel (5*)

🍴 Déjeuner

Restaurant Ali Pacha

🍷 Dîner

Restaurant Gustu

🏠 Hébergement

Casa Grande Hotel (5*)

Jour 3. Vers le Salar de Uyuni



La Paz 📍
✈ 500km - ⌚ 1h
Uyuni 📍
🚗 - ⌚ 3h
Salar d'Uyuni 📍

- Transfert en véhicule privé jusqu'à l'aéroport d'El Alto. Vol La Paz - Uyuni (horaires variables). À notre arrivée rencontre avec notre guide et notre **photographe professionnel**.
- Nous nous mettons en route vers le mythique **Salar d'Uyuni**, qui pour beaucoup n'est autre que le **plus beau désert de sel au monde**. Traversée de cette immense surface immaculée, une des expériences les plus marquantes de ce voyage dont nous nous souviendrons longtemps. Ce paradis sur terre avec son paysage infiniment blanc est tout simplement magique. Le cadre est idéal pour une séance photos mémorable ! Une île dans une mer de sel, l'**Île Incahuasi** ou *Casa del Inca*, est étonnante avec ses nombreux **cactus** si hauts qu'ils semblent toucher le ciel.
- Dîner et nuit en lodge. Coucher de Soleil sur le Salar.

🍽 Petit déjeuner	Casa Grande Hotel (5*)
🍷 Déjeuner	Pique-nique
🍴 Dîner	Kachi Lodge (5*)
🏠 Hébergement	Kachi Lodge (5*)

Jour 4. Sur le plus beau lac salé du monde



Salar d'Uyuni 📍

- Avec la **lumière de l'aube**, nous avons nos premières photos du jour. Notre photographe nous guide dans les meilleurs endroits afin de réaliser la photo parfaite. Après le petit-déjeuner et un bon repos, nous pouvons choisir parmi les **activités** proposées par le Kachi Lodge.
- Séance de photos au coucher du soleil. **Observation des étoiles** au milieu du désert avec un cocktail et pour finir, dîner festif pour conclure cette **journée magique**.

🍽 Petit déjeuner	Kachi Lodge (5*)
🍷 Déjeuner	Kachi Lodge (5*)
🍴 Dîner	Kachi Lodge (5*)
🏠 Hébergement	Kachi Lodge (5*)

Jour 5. Retour à La Paz



Salar d'Uyuni 📍
🚗 - ⌚ 3h
Uyuni 📍
✈ 500km - ⌚ 1h
La Paz 📍

- Il est malheureusement déjà temps de quitter la région. Nous prenons la route de l'**aéroport d'Uyuni**.
- Vol Uyuni - La Paz (horaires variables). Accueil par notre chauffeur à l'aéroport d'El Alto, transfert et installation à l'hôtel.

🍽 Petit déjeuner	Kachi Lodge (5*)
🏠 Hébergement	Casa Grande Hotel (5*)

Jour 6. Bon voyage !



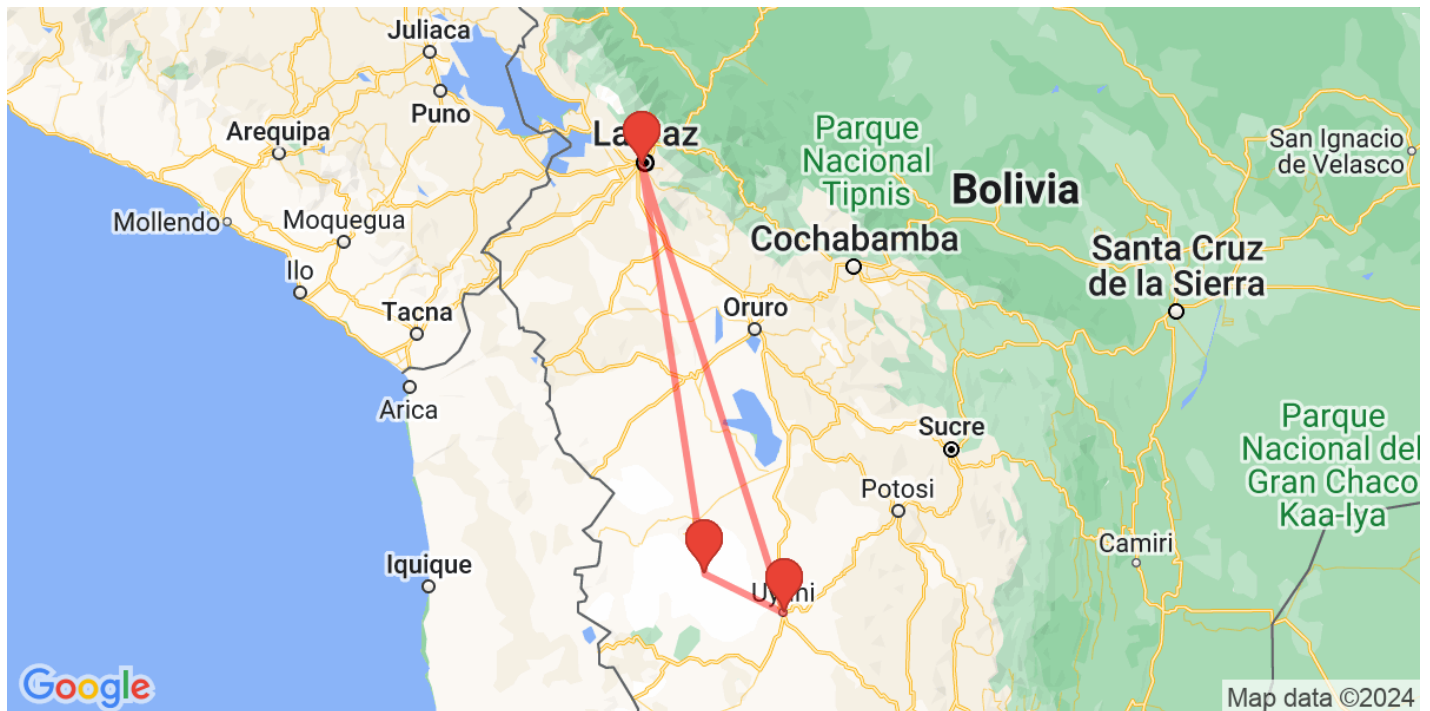
La Paz

- Début de journée libre jusqu'à l'heure du transfert vers l'aéroport pour notre vol international retour.

 Petit déjeuner

Casa Grande Hotel (5*)

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2

5235 EUR

Notes :

- Tarif indicatif susceptible d'ajustements en fonction des taux de change.
- Les hébergements sélectionnés sont sous réserve de disponibilité. Ils vous seront confirmés au plus tard une semaine après la réservation de votre voyage.

Inclus

- Un guide local francophone à La Paz
- Un photographe professionnel du jour 3 au jour 4 à Uyuni
- L'encadrement pour votre expédition en 4x4 d'un chauffeur hispanophone et d'un guide accompagnateur francophone du jour 3 au jour 4
- Les transports privés mentionnés dans le programme
- Les vols La Paz-Uyuni et Uyuni-La Paz
- L'hébergement en hôtels en base chambre double
- Les repas décrits dans le programme

Non inclus

- L'assurance multirisque assistance-rapatriement
- L'équipement individuel nécessaire au bon déroulement de votre séjour
- Le vol international A/R
- Les pourboires destinés aux équipes locales
- Les boissons ainsi que tous les extras d'ordre personnel
- La taxe d'aéroport des vols intérieurs (3 \$US par personne)

- Les entrées des parcs nationaux, sites historiques, musées, églises, etc...

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Le visa n'est pas exigé pour les Français (*autres nationalités : nous consulter*) ne séjournant pas plus de 90 jours en Bolivie (par période de 12 mois calendaires), pour raison touristique ou en visite en famille.

Les autorités boliviennes demandent que le passeport présenté soit encore valable 6 mois à compter de la date de l'entrée sur le territoire bolivien.

Un cachet d'entrée valant autorisation de séjour de 30 jours est apposé sur le passeport à l'arrivée dans le pays. Cette autorisation peut être prolongée gratuitement par tranche de 30 jours, jusqu'à 90 jours maximum de séjour par année calendaire, par les services de l'immigration (voir les coordonnées des agences de la Migration en Bolivie sur le site de l'ambassade de France à La Paz : Renouveler son visa de tourisme en Bolivie). Les voyageurs doivent exiger l'apposition de ce cachet dès leur entrée sur le territoire bolivien, même par voie terrestre. Dans le cas contraire, il ne leur serait plus possible de quitter le pays sans avoir fait régulariser leur situation et s'être acquittés d'une amende avoisinant les 20 bolivianos par jour de dépassement.

Un visa spécifique devra être demandé au consulat de Bolivie compétent pour :

- tout séjour inférieur à 90 jours ayant un motif autre que touristique ou familial ;
- tout séjour de plus de 90 jours, quel que soit le motif (tourisme, études, travail, visite familiale, etc.).

(source - informations données à titre indicatif à revérifier lors de la préparation du voyage)

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer' Multirisque
- Explorer' Annulation
- Explorer' Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.